

# Délibération n°2016.00057

Politique tarifaire - Adoption des nouveaux tarifs

Séance du 24 mai 2016

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 26

absents excusés représentés : 5

absents excusés non représentés : 2

L'an deux mille seize, le 24 mai, le Conseil municipal, dûment convoqué le 18 mai, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20, rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

**PRESENTS :**

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, Mme Naima BOUADLA, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Gilbert TROUILLET, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, Mme Dominique DUIGOU, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, Mme Claire KAHN (arrivée à 20h45), M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, Mme Adeline TEULALE, M. Loris BOULOGNE, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE (départ à 22h30, délibération n°2016.00054), Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU

**ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :**

M. Jacques DURIN donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Franck SUREAU, M. Philippe LALOUE donne pouvoir à M. Gérard GAUTHIER (à partir de 22h30, délibération n°2016.00054), Mme Dominique MANIERE donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT

**ABSENTS EXCUSÉS NON REPRESENTÉS :**

Mme Isabelle PEREIRA, M. Sun-Lay TAN

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Yannick REIS LAGARTO

## Délibération n° 2016.00057

### Politique tarifaire - Adoption des nouveaux tarifs

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport et la proposition de Monsieur Franck SUREAU, Adjoint au Maire, délégué à la vie des quartiers et aux finances,

Vu la délibération n°12 du conseil municipal du 18 décembre 2014 fixant les tarifs municipaux,

Considérant qu'il convient de procéder à une réactualisation de ces tarifs pour l'année 2016,

Vu l'avis favorable de la Commission administration générale du 17 mai 2016,

#### DELIBERE

<b>SUFFRAGES EXPRIMES :</b>	<b>25</b>
<b>POUR :</b>	<b>25 dont 2 par mandat</b> Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE,
<b>ABSTENSIONS :</b>	<b>6 dont 3 par mandat</b> Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU

**ADOpte** les tarifs municipaux, applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2016 ci-annexés

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme,

Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.